

.63818809 (F)

doc
CA1
EA358
98C14
FRE

Série d'information

LE CANADA ET L'INITIATIVE DU G7 POUR LA SÛRETÉ NUCLÉAIRE DE CERTAINS RÉACTEURS DE CONCEPTION SOVIÉTIQUE



Canada

17088182

L'accident de Tchernobyl en Ukraine et la fin de l'ère soviétique ont révélé des lacunes dans la conception et l'exploitation de certains réacteurs nucléaires de conception soviétique en Europe centrale et orientale, ainsi que dans les mesures de sûreté relatives à ces réacteurs.

Au Sommet de Munich en 1992, le G7 (le groupe des sept pays les plus industrialisés : les États-Unis, l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, le Japon, le Canada et l'Italie) établissait, de concert avec l'Union européenne, un Groupe de travail sur la sûreté nucléaire, chargé de coordonner les interventions destinées à améliorer la sûreté nucléaire en Europe centrale et orientale. Deux des quatre types de réacteurs de conception soviétique ont été qualifiés de « *peu sûrs* » et leur fermeture dans les plus brefs délais a été recommandée.

Vue de proche d'une partie du Sarcophage construit par les Soviets autour de l'unité 4 de Tchernobyl.



À la Commission européenne, un Secrétariat de coordination de l'assistance pour la sûreté nucléaire pour les pays de l'OCDE (G24) a été renforcé afin de favoriser la coordination de tous les projets internationaux bilatéraux et multilatéraux d'assistance pour la sûreté nucléaire avec la participation entière des pays bénéficiaires.

Le G7 et huit autres pays donateurs (la Belgique, le Danemark, la Finlande, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède, la Suisse et l'Union européenne) ont établi le Compte de la sûreté nucléaire à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) afin de financer des améliorations à court terme apportées aux centrales nucléaires peu sûres de la Russie, de l'Ukraine, de la Lituanie et de la Bulgarie en attendant leur fermeture. La plupart de ces améliorations ont déjà été apportées et les quelques autres qui restent seront achevées en 1999.

En 1995, le G7, présidé par le Canada, a signé un protocole d'entente avec l'Ukraine afin d'appuyer la décision de l'Ukraine de fermer le dernier réacteur encore en exploitation à Tchernobyl d'ici l'an 2000. Ce protocole prévoit la réforme du secteur énergétique de l'Ukraine, des travaux de désaffectation et la construction d'une structure de confinement autour du réacteur 3 détruit à Tchernobyl.

Au Sommet de Denver en 1997, le G7 a convenu de verser 300 millions de dollars américains sur les 758 millions de dollars américains prévus pour le Plan d'investissement pour le sarcophage de Tchernobyl. Ce montant comprend une contribution canadienne de 20 millions de dollars américains qui porte les contributions canadiennes en matière d'assistance pour la sûreté nucléaire à plus de 75 millions de dollars américains depuis 1992.

Des conditions ont été négociées avec les pays bénéficiaires afin de promouvoir l'amélioration des procédures et des pratiques en matière de sûreté. En outre, des travaux ont été effectués pour définir les situations qui exigeraient la fermeture des réacteurs en Ukraine, en Bulgarie, en Lituanie et en Russie.

Agence des affaires nucléaires, de l'application de la non-prolifération et du désarmement (IDN)

125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2

Télécopieur : (613) 944-0075

Department of Foreign Affairs and International Trade

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

